

TI^{EM}S ASSISES NATIONALES DE LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

De nouvelles fonctions pour les procédures amiables dans l'accompagnement des entreprises en difficulté

Vendredi 6 décembre 2024

Amphi DUGUIT, Pôle juridique et judiciaire, université de Bordeaux
35 Place Pey Berland, Bordeaux.

Direction scientifique :

Laura Sautonie-Laguionie, professeur agrégé à l'université de Bordeaux
avec le concours de **Anne Jourdain**, avocat au barreau de Bordeaux

13h30 Accueil des participants

14h00 Mot d'accueil et présentation

Antoine Diesbecq, président de Droit et commerce, avocat
Philippe Peyramaure, président d'honneur de Droit et commerce

État des lieux et perspectives de l'amiable

Marc Salaün, président du tribunal de commerce de Bordeaux

Les procédures amiables peuvent-elles faciliter le financement des entreprises ?

14h20 Maintien de la confiance et des financements existants

Modérateur : **Anne Jourdain**, avocat
Intervenants : **Franck Denel**, avocat - **Romain du Plantier**, avocat,
président de l'AIRNA - **Dominique Leveque**, président du tribunal de
commerce de Créteil - **Raphaël Tramecon**, directeur des engagements,
CIC - **Sébastien Vigreux**, administrateur judiciaire

15h15 Recherche de financements nouveaux et intégration des enjeux RSE

Modérateurs : **Anne Jourdain**, avocat et **Laura Sautonie-Laguionie**,
professeur à l'université de Bordeaux
Intervenants : **Jérôme Carles**, avocat - **Marion Gust**, directrice générale
adjoite du pôle économique et environnemental, région Nouvelle
Aquitaine - **Stéphane Kolb**, directeur général adjoint, BPACA - **Benjamin
Laurent**, mandataire judiciaire

Les procédures amiables comme cadre de préparation des solutions de restructuration financière par classes de parties affectées

16h15 Les classes de parties affectées, un nouvel outil dont la pratique s'empare plus que prévu

Modérateur : **Laura Sautonie-Laguionie**, professeur à l'université de Bordeaux

Intervenants : **Hélène Bourbouloux**, administrateur judiciaire - **Christian Caviglioli**, administrateur judiciaire - **Jean-Dominique Daudier de Cassini**, avocat - **Véronique Dobelle**, avocat - **Christophe Mandon**, mandataire judiciaire - **David Robine**, professeur à l'université de Bordeaux - **Marc Salaün**, président du tribunal de commerce de Bordeaux

17h45 Discussions avec la salle

18h00 Cocktail

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

INSCRIVEZ-VOUS (au plus tard le 4 décembre à 10h a.m)

Participation aux frais de 50€ en présentiel et 70€ en distanciel
Gratuit pour les adhérents de l'association Droit et Commerce, les universitaires, étudiants, magistrats, journalistes et avocats de moins de deux ans de barre.

PRÉSENTIEL

DISTANCIEL

Validé au titre de la formation continue des avocats pour 4 heures.